

Image not found or type unknown



Donation partage en nu propriete

Par **marie**, le **02/11/2010** à **19:48**

Bonjour,
j'ai acheté la maison de mes parents en nu propriété

ma mère est décédée depuis 1 mois
mon père est en foyer d'accueil suite à sa dépendance (maladie de parkinson)
Pour le moment ce n'est pas mon domicile principal
je voudrais mettre à mon nom , impôts fonciers, taxes d'habitations, assurances, eau,
électricité et régler les factures
je pense commencé des travaux de rénovation

en ai-je le droit et qu'elles sont mes obligations?

Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **22:03**

Qui a l'usufruit de la maison ?